



Promotion Geneviève Laroque
Au service de la solidarité

Association des élèves-D3S de la Promotion Geneviève Laroque

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Avenue du Professeur Léon Bernard

CS 74 312 - 35 043 Rennes Cedex

<http://promotiond3s.wix.com/association>

Communiqué de presse : Organisation d'un séminaire sur les enjeux et les limites du maintien à domicile pour les personnes âgées par les élèves-D3S de la Promotion Geneviève Laroque

Lorsque l'on demande aux français où ils souhaitent passer leurs vieux jours, une majorité écrasante déclare vouloir rester à domicile. On constate d'ailleurs que l'entrée en maison de retraite se fait à un âge toujours plus avancé.

Les élèves-directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (D3S) de la Promotion Geneviève Laroque, qui sont amenés à diriger à la fois des services d'aide à domicile et des établissements d'hébergement, ont décidé de se pencher sur la question du maintien à domicile, ses enjeux et ses limites.

Pour animer la réflexion, près de 25 intervenants se retrouveront à Rabat, au Maroc, les 10 et 11 novembre prochain, afin d'offrir un regard croisé franco-marocain sur cette question. Les échanges permettront d'apprendre mutuellement de deux modèles très différents :

- Un modèle français encore très axé sur l'institutionnalisation qui cherche à développer des services d'aide à domicile ;
- Un modèle marocain quasi intégralement centré sur le maintien à domicile qui connaît l'ouverture de ses premières maisons de retraite.

La première matinée du séminaire sera consacrée à l'actualité de l'accompagnement des personnes âgées, commentée notamment par Paulette Guinchard, ancienne secrétaire d'Etat aux personnes âgées et actuelle Présidente du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. L'après-midi se concentrera davantage sur l'offre existante de soins à domicile par la présentation du rôle des associations au Maroc ou encore du modèle du baluchonnage.

La seconde matinée du séminaire abordera la problématique des aidants familiaux, puis celle, plus délicate, de la maltraitance à domicile. Le séminaire se clôturera sur les limites du maintien à domicile et le passage en maison de retraite.

Le programme détaillé est accessible au lien suivant :
<http://promotiond3s.wix.com/seminaire>